

Agora de l'éducation 10 propositions d'actions

synthèse rendue le 11 avril 2023

par courriel à É. Morisset pour G. Larcher, président du Sénat

Note introductive

Ainsi que le souligne le professeur Cédric Villani, « ce qui a le plus d'impact, c'est le primaire et le collège » car les bases y sont acquises à ce moment-là qui ne peuvent être rattrapées au lycée ou en enseignement supérieur ([Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du 26/01/2022](#), TM 17:56:40).

Propositions d'actions

Après lecture des [documents mis à disposition sur le site du Sénat](#), de la démarche [Notre école, faisons-la ensemble](#) et des [21 mesures pour l'enseignement des mathématiques](#), le groupe de travail d'ArkéoTopia, *une autre voie pour l'archéologie* propose de considérer les 10 propositions d'actions suivantes :

1. Ajouter la dimension « réfléchir » aux fondamentaux « lire, écrire, compter » afin que la réflexion soit au cœur de ces derniers.

Plutôt que du par cœur, orienter le regard pour développer une compétence permettant de trouver comment intégrer de nouveaux savoirs (essai-erreur, manuels, tutoriels, prise de contact avec un organisme) en inscrivant l'argumentation comme compétence attendue en fin de cycle avec l'utilisation de « parce que... » et la justification des réponses, quelle que soit la matière (français, mathématiques, arts plastiques, EPS, découverte du monde comme Histoire/Géographie...).

2. Communiquer sur les évaluations nationales via les syndicats d'enseignants.

En dépit des [résultats présentés](#), les directions ont du mal à transmettre aux enseignants, à qui et à quoi servent ces évaluations. En complément des IEN, il conviendrait de présenter aux syndicats les différents moyens d'utiliser la démarche au niveau de l'établissement. Ainsi, les directions des écoles seraient en mesure de parler de ces évaluations aux équipes pédagogiques en termes de bénéfice mutuel et non d'activités contraignantes sous condition que ces évaluations ne soient pas un outil de plus de classement des écoles.

Parmi les utilisations possibles des évaluations nationales, il y a : source d'inspiration pour l'évaluation des élèves, outil diagnostique pour le début de l'année, support de réflexion pour des exercices de remédiation, support de construction complémentaire au projet d'école, etc.

3. Refonte de la formation des enseignants avec travail en équipe et référents.

Malgré différentes refontes, la formation des enseignants, que ce soit en primaire, en secondaire ou en supérieur, ne prend toujours pas en compte ni la psychologie des apprenants ni les réalités de la vie active.

Des cours de psychologie adaptés aux besoins des enseignants en fonction de l'âge de leurs élèves permettrait de mieux outiller les enseignants face à des comportements

irrespectueux, violents ou tout simplement passifs tout aussi contre-productifs par rapport aux besoins des apprenants. Dans le cadre d'une formation continue au plus près des besoins du terrain, il paraît indispensable de [renforcer la connaissance des éléments sociologiques, culturels, linguistiques des familles des quartiers](#) dans lesquels les professeurs exercent. Cela pour éviter des malentendus qui érodent la confiance mutuelle (école-famille), indispensable pour permettre à l'élève de se lancer dans les apprentissages. De la même façon, la présence de plus en plus importante d'élèves Dys nécessite une véritable formation initiale comme continue.

Par ailleurs, pour répondre à ces demandes de formation continue, comme souligné aux points 1, 14 et 15 du rapport Villani, il conviendrait d'équiper chaque enseignant d'un ordinateur portable de fonction lui permettant d'accéder correctement aux outils de formation tout en assurant la préparation de ses supports de cours et la nécessité possible de visioconférences. La prime d'informatique annuelle ne permet pas de s'équiper correctement. Si la mise à disposition de MOOC a son importance, il convient également de considérer dans la formation continue l'importance du présentiel pour la confrontation entre théorie et pratique.

4. Diffuser l'existant, expliquer l'utilité et concevoir des outils diagnostic

En septembre 2021, cent professeurs des écoles d'établissements situés à Saint-Denis ne connaissaient pas l'outil de diagnostic sur [la fluence du laboratoire CogniScience de Grenoble](#). C'est pourtant à partir de cet outil diagnostic que les évaluations nationales ont évalué les compétences de lecture des élèves de CE1 en 2019.

Outre développer la conception d'outils diagnostic à partir des évaluations nationales pour faciliter le travail des enseignants, il convient également de diffuser une culture du suivi des élèves, notamment dans la formation initiale, permettant à ces derniers et à leurs parents de savoir où ils en sont dans leurs apprentissages.

5. Diffuser et concevoir des mises en pratique des apprentissages pour les enseignants à destination des élèves

L'ancrage des apprentissages gagnerait à être porté dans la cour de récréation. Des activités pouvant être réalisées par les élèves dans la cour de récréation en groupe, comme la lecture à voix haute, aiderait à rendre l'activité en classe plus agréable. C'est dans cet esprit que la lecture à voix haute théâtralisée [Fées contre faits : de la lecture au théâtre](#) a été pensée. Pouvant être appliqué avec d'autres ouvrages adaptés en fonction des âges, cet exemple va dans le sens de la proposition n°6 sur l'enseignement des mathématiques pour insister sur la dimension pratique d'un enseignant théorique.

Soulignées au point 7 du rapport Villani, des activités en dehors de l'école sont indispensables. Une sortie mensuelle en bibliothèque avec des activités mises en place par l'enseignant en élémentaire permettrait aux élèves de mieux s'approprier cet espace et ainsi la lecture.

Pour répondre au besoin d'autonomie du programme de l'Éducation nationale et s'ouvrir à l'extérieur, développer l'utilisation de l'outil informatique en s'assurant de l'existence dans chaque classe d'un accès sous contrôle à Internet.

Une liste de ressources et d'activités facilitant la prise en main de ces activités à destination des enseignants permettrait de donner du sens aux apprentissages et ainsi de faciliter la ré-appropriation par les élèves des différentes matières enseignées.

Des portails comme <https://primabord.eduscol.education.fr> ou <https://eduscol.education.fr> sont parfaitement adaptés pour la diffusion de ces supports.

6. Rendre acceptable la participation des parents comme acteurs de l'enseignement

Au sein du projet d'école primaire comme secondaire, il conviendrait que soient pris en compte les domaines d'intervention des parents en vue de les faire participer non seulement à la vie de l'école, mais surtout aux acquisitions du socle commun de leur(s) enfant(s).

La maîtrise des outils pédagogiques relevant de la compétence des enseignants, il conviendrait que ces derniers fournissent aux parents les outils utiles à cette participation à la maison. Cependant, cette participation n'a pas vocation à remplacer l'enseignant. De fait, en cas de désaccord parents/enseignant où ce dernier est en mesure de justifier son action, il conviendrait que la hiérarchie soit en soutien de l'enseignant.

7. Rendre acceptable l'apprentissage du rôle de parent que ce soit par des conseils extérieurs, un coaching ou par une formation.

Selon le psychiatre Vincent Laupies (« [La guidance parentale : ses liens avec la psychothérapie et la bientraitance](#) », *Thérapie familiale* 25, 2004) : « Les praticiens prétendent apprendre [aux parents] à mettre en œuvre les différents critères définissant ce qu'est un bon parent. Les expériences menées dans ce sens montrent que cela n'aide que les parents qui n'en n'ont pas besoin. En effet, les parents bien structurés et ayant déjà de bonnes relations avec leurs enfants y puisent quelques idées supplémentaires pour améliorer la qualité de leurs interventions. En revanche, ceux qui sont en difficulté ne réussissent pas à mettre en œuvre ces conseils. Cela augmente leur sentiment de dévalorisation et de culpabilité. Ils arrivent, parfois, à faire ce qui leur est demandé, au prix d'une suradaptation artificielle. Cependant, comme ce "faire" n'est pas ancré dans un "agir", il n'est pas durable. »

Ce constat met en évidence qu'il existe bien des parents qui ne savent pas élever leur(s) enfant(s), ou qui ne savent pas comment, ce qui nécessite un accompagnement, que ce soit sous forme de coaching, de conseils ou de formation.

Ce constat justifie l'existence d'organismes répondant au besoin d'interventions dans le champ de la prévention précoce dès la période périnatale et la petite enfance, diffusant des ressources sur les besoins de l'éducation et de l'instruction des enfants et proposant des cours aux parents. C'est le cas de la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (<https://www.ecoledesparents.org>) et de l'Institut de la parentalité (<https://institut-parentalite.fr>).

Il conviendrait de donner plus de visibilité aux démarches d'apprentissage de la parentalité même si l'appellation de *guidance parentale* semble plus acceptable pour les individus.

8. Faciliter la mutualisation des cours et des outils au sein de chaque établissement via un cloud d'établissement.

Objectifs :

- a. permettre aux nouveaux enseignants de disposer d'une base de cours et de supports pédagogiques leur permettant de passer plus de temps à s'approprier le contenu, à le compléter et l'adapter qu'à le créer
- b. permettre aux plus anciens de pouvoir changer de niveau de classe plus aisément
- c. faciliter l'amélioration des contenus en disposant d'une base permettant la réflexion sur l'intégration des nouveautés, voire l'amélioration de ce qui n'a pas fonctionné ou l'adaptation à des publics différents.

Cette mutualisation regroupée par matière et par cycle qui existe au niveau national avec [Prim à bord](#) pour les outils et séquences impliquant l'usage du numérique gagnerait à être réalisée également sur les outils et séquences traditionnels qu'[Éduscol](#) ne permet pas.

Tout comme au point 3, cette mutualisation implique de disposer, pour chaque enseignant, d'un ordinateur portable ainsi que d'un tableau numérique interactif (TNI) pour sa classe, de la maternelle au CM2.

La mise à disposition des outils adaptés à l'enseignement ne peut relever de la seule municipalité pour l'élémentaire sans que des inégalités n'apparaissent. Ainsi en 2022, l'école de Rechèvre à Chartres a vu un TNI de classe et ses connexions être supprimés au motif que cette classe devenait une classe de maternelle ce qui ne se justifie pas au regard du programme de l'Éducation nationale ainsi que souligné par la [circonscription de Poitiers Est](#). Il en va de même pour le secondaire.

9. Recruter un.e assistant.e de direction issu.es de filières administratives pour épauler les directions

Comme les directions du secondaire, celles du primaire ont besoin de personnes capables d'assurer les tâches logistiques (inventaire du matériel, connaissance des outils, conception des outils, etc.) ainsi que l'accueil des nouveaux enseignants, tout en connaissant l'univers dans lequel elles évoluent. Un audit sur le nombre d'établissements ne disposant pas d'un inventaire informatisé permettant d'identifier les manuels scolaires à disposition ou d'autres matériels, expliquerait certainement les pertes financières en matière d'achat annuel de matériel.

Le recrutement d'un.e assistant.e de direction issu.e d'une filière administrative permettrait d'épauler la direction dans les tâches administratives tout en améliorant la logistique et l'accompagnement informatique des enseignants

10. Prendre en compte les retours fournis par les enseignants sur les réseaux sociaux

Des réseaux sociaux comme [Twitter](#) à partir des hashtags #PasDeVague et #PasDeVagues permettent de se rendre compte des difficultés rencontrées au niveau local comme régional et national. Une veille sur ces derniers permettrait de mieux mesurer les difficultés et les réponses aux enseignants comme aux élèves.

Pour conclure

Une revalorisation des salaires comme cela fut suggéré par M. Érik Orsenna durant l'Agora de l'Éducation nécessite d'être entendue.

En effet, dans une société où l'attractivité d'une profession se mesure à la hauteur de son salaire, celui des enseignants du primaire et du secondaire n'en présente aucune. Si la sécurité de l'emploi et les primes représentent un avantage certain, les enseignants du primaire et du secondaire sont considérés comme pauvres par rapport à un cadre supérieur qui correspond pourtant à leur niveau de compétence en tant que catégorie A.

Selon les [grilles des salaires PE de juillet 2022](#) du Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC, un professeur des écoles classe normale de Grade 3 en zone 1 est rémunéré 2 173€ brut soit 1 766€ net sans primes. Selon le [simulateur du Ministère de l'Éducation](#) en 2023, un professeur agrégé de classe normale de Grade 3 est rémunéré 2 763.56€ brut mensuel soit 2 182.53€ net sans primes. Pourtant, selon le [baromètre 2022 de la rémunération des cadres par l'APEC](#), le salaire brut médian mensuel est de 4 250€ ce qui est en phase avec le salaire des enseignants-chercheurs se montant à [4 840 € bruts mensuel](#) en 2020. De plus, en 1988 le salaire d'un instituteur débutant était de 2,2 SMIC alors qu'il dépasse à peine 1,2 SMIC aujourd'hui et qu'il se trouve en [12e position des salaires européens](#).

Ce qui suit rejoint des dysfonctionnements et des recommandations publiés par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) dans son rapport [Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance institutionnelle dans les crèches](#) de mars 2023. Il serait donc intéressant de rassembler les solutions et les difficultés rencontrées pour traiter l'ensemble de la chaîne éducative allant de la naissance au baccalauréat.

Remerciements

Ce rapport a pu être réalisé grâce à la participation de NJ (professeur des écoles étant intervenue comme directrice d'école), Jean-Marc Piuro (commercial retraité ayant réfléchi pour ce travail avec sa fille professeur des écoles), Mylène Trouillet (professeur des écoles), Claire Tritsch (formatrice en mathématiques à l'INSPE), Catherine Wickham (professeur des écoles, Maître Formateur PEMF retraitée)

Coordination du travail : Jean-Olivier Gransard-Desmond (icono-archéologue chez ArkéoTopia, une autre voie pour l'archéologie)

Contact

Christiane Esnault - 06 22 03 32 33 - contact@arkeotopia.org